

Gardez les moules zébrées hors du parc national du Mont-Riding

Qu'est-ce que les moules zébrées?

Les moules zébrées sont des petits animaux aquatiques qui ressemblent à la mye et sont originaires de l'Europe de l'Est et de l'Asie occidentale. Sa taille varie entre 1 et 3 cm (0,4 et 1,2 pouce), ont une coquille triangulaire ou en forme de « D », et la plupart ont des bandes brun foncé et brun pâle.

Elles ont causé des dommages évalués à plusieurs millions de dollars dans l'Est du Canada et coûteront à l'économie de l'Amérique du Nord des milliards de dollars à contrôler. Au Manitoba, on a confirmé la présence de la première moule zébrée au lac Winnipeg, en 2013, et il existe une menace élevée qu'elles se propagent dans les autres lacs de la province. **Une fois que la moule zébrée est introduite dans un plan d'eau, il est pratiquement impossible d'exercer un contrôle sur elle.**



Source : U.S Fish & Wildlife Service

Also available in English



Source : USGS Amy J. Benson

Pourquoi posent-elles un problème?

- **Elles envahissent de nouvelles régions et se reproduisent rapidement.** Les femelles produisent jusqu'à un million d'œufs par année.
- **Elles colonisent sur presque toutes les surfaces dures** notamment les embarcations, les coques, ou tout objet submergé. Elles peuvent perturber les systèmes de refroidissement de moteur.
- **Elles ont des répercussions négatives sur les infrastructures clés** en obstruant les prises d'eau de centrales électriques, usines de traitement d'eau et chalets.
- **Elles menacent des espèces de poissons et d'animaux indigènes** en réduisant les espèces d'algues et les animaux aquatiques microscopiques importants pour la chaîne alimentaire.
- **Elles sont un ennui coûteux** pour les plaisanciers, les pêcheurs commerciaux, les pêcheurs sportifs et les amateurs de plage. Les moules zébrées peuvent limiter les activités récréatives des visiteurs lorsque les débris des coquilles tranchantes se propagent sur les plages et que l'odeur nauséabonde des moules en décomposition se dégage.



Source : U.S Fish & Wildlife Service



Source : U.S Fish & Wildlife Service

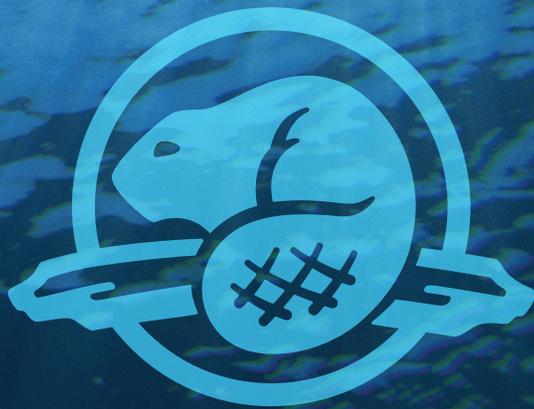
Pour signaler la présence de moules zébrées :

PNMR – Composez le 204-848-7275
Manitoba – Composez le 1-87-STOP AIS-0
ou visitez : www.manitoba.ca/StopAIS

Protégez nos eaux...

1. NETTOYEZ
2. DRAINEZ
3. SÉCHEZ
4. ÉLIMINEZ

...car lorsqu'elles arrivent,
elles sont là pour de bon.



Résilients hors de l'eau

Les moules zébrées adultes peuvent survivre pendant jusqu'à 30 jours hors de l'eau selon la température et l'humidité. Les larves véligères de moules zébrées sont invisibles à l'œil nu et peuvent survivre dans très peu d'eau. Elles peuvent être transportées sur des embarcations, kayaks, canots, équipement de plongée, jouets d'enfants et tout objet pouvant contenir de l'eau.



Comment puis-je m'assurer de ne pas apporter des moules zébrées au PNMR?

Avant la mise à l'eau et avant le départ :

- 1. NETTOYEZ** et inspectez l'embarcation, la remorque, l'aéronef et tout l'équipement destiné à l'eau. Enlevez les plantes, les animaux et la boue. Rincez-les à l'eau très chaude du robinet—à au moins 50 °C (120 °F).
- 2. DRAINEZ** l'eau de l'embarcation et de l'équipement, y compris, du moteur, du vivier, de la cale, des seaux à appâts et des contenants avant de les transporter.
- 3. FAITES SÉCHER** l'embarcation, la remorque et l'équipement destiné à l'eau au soleil pendant au mois huit jours en juillet/août, 30 jours au printemps/à l'automne, ou congelez-les pendant trois jours.
- 4. JETEZ** les appâts et les vers dans la poubelle. Il est interdit de vider votre seau à appâts et l'eau qu'elle contient dans le parc.

Inspections obligatoires d'embarcations marines sont maintenant en vigueur

Le parc national Mont-Riding met en place de nouveaux règlements pour les plaisanciers du lac Clear. Ainsi, il pourrait vous prendre plus de temps que d'habitude pour mettre votre embarcation à l'eau. Veuillez garder l'œil ouvert pour les mises à jour à cet égard.

À partir de 2015, toutes les embarcations qui entreront sur un cours d'eau du parc feront l'objet d'une inspection obligatoire gratuite. Ces inspections seront effectuées par le personnel de Parcs Canada à l'anse Boat du lac Clear.

Les plaisanciers du parc national du Mont-Riding se verront délivrer un permis et un autocollant qui demeureront valides tant que leurs embarcations ne seront utilisées que sur les plans d'eau du parc. Tout propriétaire dont l'embarcation aura navigué sur des plans d'eau situés à l'extérieur du parc, après la délivrance du permis et de l'autocollant, devra informer le personnel de Parcs Canada; l'embarcation pourrait alors faire l'objet d'une autre inspection. Pour faire inspecter une embarcation durant un jour de semaine (du lundi au vendredi) ou en dehors des heures de pointe, veuillez composer le 204 848 7275. Un poste de décontamination des embarcations sera aménagé près de l'anse Boat.

Afin d'améliorer l'expérience et la sécurité des visiteurs, des améliorations seront mises en place à l'anse Boat, comprenant l'élargissement du stationnement et l'installation de nouvelles rampes de lancement.

